

d'énergie non renouvelables et plus coûteuses. La facture mensuelle serait remplacée par une dépense d'équipement faite une fois pour toutes et valable pour 20 à 30 ans.

● (1602)

La proposition ne s'applique pas aux entreprises puisque la loi fiscale la prévoit déjà dans leur cas. Il y a cependant quatre, cinq ou six millions de foyers au Canada qui en bénéficieraient immédiatement si le ministre avait adopté cette proposition. Il y a également bon nombre de tours d'habitation dont les propriétaires pourraient en bénéficier.

En tout cas, mon raisonnement est simple. Le ministre a signé une lettre rejetant cette proposition, même si lui-même la trouvait intéressante, en expliquant qu'elle établirait un dangereux précédent. Voilà donc qu'en traitant avec équité un particulier au Canada, comme on traite une entreprise, on établit un dangereux précédent selon les conseillers économiques du gouvernement. Ces gens très sincères, au fait de tous les précédents, auront donc sans le vouloir détruit le ministre. Il ne peut plus maintenant se présenter devant les Canadiens, ou même les électeurs de sa circonscription, et leur dire qu'il a accordé aux particuliers le même traitement qu'aux entreprises du pays. Qu'une entreprise cherche à faire des économies en installant un nouvel équipement, elle peut obtenir une réduction; mais qu'ils fassent la même chose en tant que particuliers, ils ne pourront l'obtenir puisqu'il a cédé à l'avis de ses conseillers financiers.

C'est là la question cruciale pour toutes les démocraties occidentales. Nos structures gouvernementales sont devenues tellement complexes—les gouvernements ont leur nez partout aujourd'hui—que nous avons dû mettre sur pied ces énormes groupes consultatifs, en un mot une énorme bureaucratie, qui durent des années et des années et qui créent ces grandes pyramides au sein du système. Ils ont tellement l'habitude de donner des conseils aux ministres qu'en fait, ce sont eux qui prennent les décisions.

L'épreuve décisive aujourd'hui, dans les gouvernements occidentaux, pour les ministres, en particulier le ministre des Finances qui détient le portefeuille le plus important, c'est que les représentants élus du peuple qui accèdent à l'exécutif ou au cabinet, prennent bien en main cette bureaucratie solidement établie.

Pour ce qui est des principes que j'ai énoncés tout à l'heure, je doute qu'il y ait plus de 5 p. 100 des Canadiens à ne pas être d'accord avec ce genre de proposition. Je sais que le ministre n'y voit rien à redire. Il est d'accord avec cette proposition. Mais ses conseillers disent que c'est un nouveau précédent. Lorsqu'une entreprise investit, on lui accorde des déductions, mais lorsque c'est un individu qui le fait, on dit que c'est un dangereux précédent.

Je sais pourquoi ces conseillers sont de cet avis. Ils reconnaissent que nous ne perdrons pas de taxe à partir des 17 articles sur ma liste, mais ils craignent que quelqu'un d'autre s'amène, propose un autre article, qui épargnera de l'argent au particulier, et pour lequel il réclame le même privilège. Je refuse d'accepter une chose pareille. Mais je demande par contre, pourquoi ne l'accorderait-on pas?

Je reconnais que dans l'intérêt national nous devons épargner plus d'argent. Les Canadiens le font par les REER. Ce

### Budget—M. A. Hamilton

n'est pas la meilleure manière de le faire, mais c'en est une. Nous devons non seulement faire des économies à partir de notre revenu, mais nous devons en faire en nous occupant de nos affaires de façon à réduire nos frais. Pour s'attaquer à la cause de ce genre d'inflation par les coûts dont nous souffrons, le gouvernement devrait encourager, non seulement l'entreprise à réduire ses coûts, ce pourquoi il lui accorde des stimulants, mais aussi le particulier, en faisant de même. C'était là l'essentiel de ma proposition. C'est là la suggestion que j'ai faite de façon constructive, j'espère, et que le ministre a acceptée.

Lorsque le ministre a présenté le budget, et lorsqu'il m'a envoyé cette lettre un mois avant son exposé budgétaire, j'ai su que c'étaient toujours les fonctionnaires qui le rédigeaient pour le ministre. Aussi, je plains, à l'instar, j'espère, de tous mes collègues qui sont en politique, l'homme remarquable qu'est le ministre des Finances, car il a essuyé un échec lamentable le 10 avril.

Le ministre savait que l'économie canadienne était précaire. Il savait que la situation n'était pas brillante au Canada. Il savait que les Canadiens étaient inquiets. Chaque fois qu'ils prenaient un journal ou qu'ils écoutaient la radio ou la télévision, c'était pour n'apprendre que de mauvaises nouvelles.

Pour le moment, il y a le problème de l'instabilité de notre monnaie. Le ministre n'a pas tort de vouloir laisser flotter le dollar. C'est une bonne idée. Mais alors, l'inflation est uniquement due à des causes intérieures. Elle n'est pas due à l'influence étrangère. Lorsque le cours de la monnaie est fixe, l'inflation peut être exportée ou importée, mais pas lorsqu'il flotte.

Du moment que le ministre eût annoncé sa décision de laisser flotter le dollar et qu'il eût permis aux fonctionnaires de faire la pluie et le beau temps sous prétexte de neutraliser les hauts et les bas du marché, ils ont contribué à détruire le ministre. Ils ont créé de l'incertitude chez ceux qui investissent ou spéculent sur les devises de divers pays. Ils savaient qu'ils pourraient faire de l'argent en spéculant.

Si le dollar flotte librement, les spéculateurs se livrent une lutte entre eux. Quiconque mise mal subit la défaite. Cela devrait suffire à assurer la stabilité de notre dollar. Toutefois, lorsque la Banque du Canada intervient pour tenter de freiner la chute du dollar, on finit pas ne vraiment plus savoir quelle est la meilleure façon de permettre aux spéculateurs de piller nos devises.

Le ministre s'est vu forcé de présenter un budget neutre. Tout ce qu'il a fait pour tenter de diminuer les prix a été de réduire provisoirement la taxe de vente, à l'approche des élections. Cette mesure ne sera pas beaucoup plus efficace que le mini-budget de l'automne dernier ou que le budget d'il y a un an. Lorsque les faits seront connus, quand l'inflation, les prix et le chômage continueront à grimper, c'est le ministre des Finances qui sera incriminé.

Depuis cinq ans on nous présente ainsi des budgets neutres parce que les mandarins ne savent pas quoi faire. Ils refusent d'accepter les nouvelles théories de budgetisation axée sur la capacité de production. Ils ne veulent pas créer de précédents. La seule chose qu'ils connaissent ce sont les précédents déjà établis.